ornés de pavillons de toutes nations. Sur le parcours du canal, flotte, majestueux, le drapeau vert étoilé de l'*Union nautique*

D'jà au stand des carabiniers de la « Concorde, » nombreux tireurs font assaut d'adresse.

Vers deux heures, la foule devient plus compacte. Canotiers, tireurs à l'arc, se dirigent vers le parc, ainsi que des touristes anglais, des promeneurs et promeneuses aux fraîches toilettes.

Le soleil qui avait l'air de bouder, éclate tout à coup éblouissant.

A trois heures 25, le son du clairon annonce le commencement des régates. 2 coups de feu partent les embarcations s'élancent. La foule les applaudit et la musique de l'Etoile, dont le nom se trouvera mêlé désormais à tout ce qui est *plaisir* et *charité*, encourage les joueurs de ses joyeuses fanfares.

Voici le résultat succint des courses :

1re *course* (2 juniors).—1. « Niniche », d'Amiens; 2. « Croquemitaine », Calais.

La 2e *course* n'offre aucun intérêt. L' « Emigrant » de Boulogne court seul, les autres concurrents se retirant et « Niniche » d'Amiens, faisant défaut.

3e *course* (2 seniors). — 1er « Robino » (Boulogne); 2e, « Lézard » (Calais).

La 4e *course* est brillamment enlevée par « Outsider » (Calais), 1er, qui gagne de 13 secondes ; « Domi-Sol-do », 2e (de Lille).

La 6e *course* pour « As », à 2 avirons, n'servait une surprise « Niniche » (Amiens) qui s'était presque laissé dépasser d'une corde, a brusquement emballé la course au virage et est arrivé bon premier au milieu de véritables hourrahs ; « Pas d'erreur » du Sport nautique de Lille, deuxième.

6e *course* (périssoires). Bien fournie par « Psitt » 1er (Calais) qui gagne de 18 mètres ; « Tabarka » 2e (Amiens).

Nous passons sur la course à la Godille, qui ne présente qu'un intérêt secondaire, et nous arrivons à la grande course de la journée pour 4 seniors.

Boulogne qui avait parmi ses rameurs d'Hautefeuille, le célèbre rowingmann, a battu de 15 secondes « Rouen » avec « Basse-Seine ».

Pendant toute la durée des courses, a régné un entrain admirable. A l'issue, MM. Testard, Laplanche, M. le commissaire de marine, après avoir remercié M. Brançois, chef de fanfare de l'Etoile, de son gracieux concours, se sont dirigés vers l'hôtel-de-ville où les prix ont été distribués, sous la présidence de M. Van Grutten.

Pendant ce temps, les archers, au nombre de 230, accomplissaient des prodiges d'adresse : 207 oiseaux ont été abattus. Voici, par ordre, les premiers tireurs :

1er, Gazin, d'Ardres; 2e, Vankerhoven, de Sainte-Mariakerque; 3e, Bontoille de Marquise; 4e, Cailleux, de Bourbourg; 5e, Desmedz, d'Armentières; 6e, Denemaux, de Calais-Sud.

Somme toute, journée splendide.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 juin. — Esther Sauvage, rue des Anges, cour Liagre, 16. — Babylonne Herchues rue Malplaquet, 21. — Albert Bracq, place du Trichon, cour Tiers, 7. — Flore Decottignies, rue des Fondeurs, 26. — Emile Renard, aux Trois-Ponts, maisons Renard, 3. — Blanche Delainne, rue de la Paix, 52. — Louise Vanhautem, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Platel, 13. — Thérèse Soenens, rue Buffon, 22. — Alfred China, rue de la Perche, cour Briet, 1. — Jean Lutz rue de Turis, maisons Coursier. — Jean Debuigne, rue du Vivier, 17. — Victor Hornot, rue des Fossés, 74. — Marie Tiberghien, rue de la Basse-Masure, cour Vermeersch. — Léontine Lescrauwaet, rue Watt, cour Six, 19. — Hortense Desmettre, rue de la Perche, fort Sicen, 16.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 28 juin. — Henri Bot, 26 ans, mécanicien et Célina Glorieux, 25 ans, bobineuse. — Jules Himpe, 22 ans, boulanger et Sylvie Struyve, 22 ans, tailleuse — Emile Bernard, 34 ans, rattacheur et Aurore Hautecouet, 24 ans, rattacheuse. — Achille Delporte, 25 ans, mouleur en fer et Désirée Dumoat, 22 ans, épicière. — Jules Inion, 34 ans, voyageur de commerce et Nathalie Ryckewaert, 47 ans, épicière. — François Vanhulle, 28 ans, lisseur et Marie Dhaese, 29 ans, bambrocheuse. — Cyrille Delbecq, 31 ans, tisserand et Louise Vinchant, 29 ans, soigneuse. — Jean Vandenbossche, 34 ans, teinturier et Jeanne Degarrez, 35 ans, lesseuse. — Gustave Duhaut, 45 ans, domestique et Florine Penez, 54 ans cabaretière — Achille Coutbier, 38 ans, charcutier et Céline Devrumaux, 26 ans, sans profession. — Jules Duquesne, 34 ans, fabricant de cylindres et Elodie Ecroart, 25 ans, sans profession.

MARIAGES du 27 juin. — Louis Crosset, 34 ans, débourreur, et Cordule Nassens, 30 ans, ménagère. — Alexandre Gadeyne, 30 ans, tireur de vins, et Marie Gossart, 26 ans, sans profession. — Jean Gydé, 24 ans, tisserand, et Rosine Poissonnier, 21 ans, peigneuse. — Hyphonse Fremaux, 25 ans, cordonnier, et Camille Roussel, 20 ans, journalière. — Auguste Nivesse, 28 ans, apprêteur, et Célinie Roussel, 23 ans, dame piqûrière. — Jules Slosse, 28 ans, peintre, et Henriette Cléty, 31 ans, sans profession. — Frédéric Wolfcarius, 45 ans, tonnelier, et Marie Leperoq, 38 ans, journalière. — Henri Farvaque, 25 ans, apprêteur, et Marie Lesie, 29 ans tisserande — Jules Ruquois, 29 ans, fileur, et Elodie Scholz, 20 ans, soigneuse.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 28 juin. — Victor Lemaitre, 21 jours, rue de la Paix, cour Deboosère, 16.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 juin. — Hélène Rondelart, rue du Bus. — Marie Prevoet, au Blanc-Seau. — Marie Delhaye, au Blanc-Seau. — Victor Houpline, rue du Moulin. — Zulma Loeble, à la Croix Rouge. — Hermance Dommelaere, rue de Menin.

MARIAGE du 27 juin. — Louis Prevoet, 29 ans, magasinier, et Marie Platel, 21 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 juin. — Apollinaire Dutriez, 61 ans 4 mois, tisseur, à la Malcense. — Ernest Willby, 20 mois, rue d'Anvers.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille WILLEMCARETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jeanne WILLEM, décédée à Roubaix, le 29 juin 1885, à l'âge de neuf mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 30 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 166, Estaminet du « Petit-Caporal », à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille BOYAVALLIAGRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Joseph BOYAVAL, décédée à Roubaix, le 29 juin 1885, à l'âge de 24 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 30 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 1er juillet, à 10 heures, en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 60.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 30 juin 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Alexandre LEROUGE, époux de Dame Louise BOCQUET, décédé subitement à Roubaix, le 25 mai 1885, dans sa 66e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 30 juin 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julienne BONNET, décédée à Roubaix, le 21 mai 1885, à l'âge de 27 ans, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 30 juin 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Anastasie FIÉVET, décédée subitement à Roubaix, le 20 mai 1885, dans sa 82e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 1er juillet 1885, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Pierre-Joseph LORIDANT, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1876, à l'âge de 70 ans et 3 mois, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Et de Dame Marie Angélique LEROUGE, son épouse, décédée à Roubaix, le 8 juil et 1883, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur et Madame PARENT-MUSIN et leurs enfants, vous prient d'assister à l'Obit Solennel Anniversaire qui sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 1er juillet 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles Jules-Joseph PARENT, étudiant en médecine, décédé à Roubaix, le 30 juin 1884, dans sa 25e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMÉES A ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

La liberté religieuse du soldat.—Nous croyons savoir qu'une interpellation, dit le *Courrier de Bruxelles*, sera adressée prochainement au ministre de la guerre, lorsqu'il sera revenu du camp de Beverloo, au sujet du fait grave qui s'est passé à Namur. Il s'agit de l'affaire du capitaine qui a cru devoir punir un certain nombre de soldats de la garnison pour avoir, lors de la procession paroissiale de Saint-Loup, accompagné le Saint-Sacrement nu-tête et un cierge à la main.

Une enquête est ouverte, assure-t-on, et l'on recueille le dossier de cette grave atteinte portée à la liberté religieuse des soldats catholiques de notre armée.

Le voyage du roi de Hollande à Anvers. — Par suite de l'état de sa santé, qui ne laisse d'être précaire, le roi de Hollande, Guillaume III, s'est excusé auprès du roi des Belges de l'impossibilité où il se trouve de se rendre à Anvers, où l'appelait une invitation de Léopold II.

Le Congo.— Les journaux de Bruxelles annoncent que les membres de la nouvelle expédition pour le Congo s'embarqueront lundi à Anvers sur le steamer *Baltimore*, qui les transportera à Lisbonne, où ils s'embarqueront sur la malle portugaise en partance pour le continent africain.

L'expédition se compose du lieutenant d'infanterie Van Gele, l'adjudant d'artillerie Waterinckx, et Eykens, sergent d'infanterie, qui retournent au Congo pour occuper la station de Stanley-Falls; de MM. les sous lieutenant d'artillerie Baert et Liénaert, qui vont rejoindre l'ingénieur, M. Petitbois, sous les ordres duquel ils vont procéder à des travaux de géodésie, ainsi qu'à l'étude du tracé du chemin de fer projeté.

Le crime d'Elouges. — Charles Bataille a été transféré à Bruxelles, pour comparaître devant la chambre des mises en accusation de la cour d'appel.

Aussitôt que MM. Bataille (le père et l'oncle de l'inculpé) ont appris l'ordonnance de mise en liberté sous caution de 60,000 fr., ne sachant pas si celle-ci devait être versée en espèces ou en valeurs, ils ont immédiatement mis à la disposition de M. Edmond Bourlard, 60,000 fr. en espèce et 60,000 francs en valeurs.

Mais aucune consignation n'a été faite, Charles Bataille fils ayant énergiquement persisté à refuser sa liberté *sous caution*, et ayant formé appel.

Le procureur du roi a, de son côté, interjeté appel de l'ordonnance, non pas en tant qu'elle a ordonné la mise en liberté, mais parce que, dit-il : «Eu égard à la fortune de l'inculpé *et de sa famille*, et considérant la gravité de la prévention, la caution fixée est insuffisante et doit être portée au chiffre de 100,000 fr. »

Une fausse corde de pendu. — Un curieux procès qui se plaide en ce moment.

Dans une forêt voisine de Gand, plusieurs personnes, appelées par un bûcheron, se rendirent auprès d'un arbre et reculèrent d'effroi. Un pendu se balançait au bout d'une corde invraisemblablement longue, corde que le bûcheron vendit aussitôt à raison de trois ou quatre francs les cinq centimètres.

Or, l'un des acheteurs de ce talisman a découvert que le cadavre qu'on leur avait présenté n'était pas le moins du monde un pendu. C'était un individu qui s'était fait sauter la cervelle avec un revolver.

L'ingénieux bûcheron, trouvant le cadavre, lui avait noué une corde au cou et l'avait suspendu à une branche, afin de pouvoir vendre la corde au poids de l'or !

Les personnes qui en ont acheté des morceaux ont porté plainte.

Il y a de quoi, certes !...

Luingne. — Cette commune vient de perdre M. Pierre Pollet, l'un de ses plus grands bienfaiteurs. Les funérailles ont eu lieu hier, au milieu d'une affluence considérable. De magnifiques couronnes ont été offertes par l'école catholique et par les sociétés de musique et de secours mutuels, dont il était membre protecteur. Plusieurs discours ont été prononcés.

FAITS DIVERS

L'assassinat d'Olivier Pain. — L'*Intransigeant* publie, d'après une personne arrivée samedi d'Egypte, où elle occupe une haute position, le récit de l'assassinat d'Olivier Pain.

Voici ce qu'écrit M. Henri Rochefort :

« Pain est arrivé au Caire, m'a dit cette personne, muni des lettres que vous lui aviez fait donner, pour le Mahdi par Djemal El-Din, son ancien précepteur. Il nous a appris que son but était de négocier avec Mohammed Ahmed le rachat des prisonniers de toutes sortes, hommes ou femmes, religieux, militaires ou civils, que celui-ci détenait comme prisonniers dans son camp d'El-Obéid.

Toute la colonie française et italienne du Caire se cotisa immédiatement afin de mettre à la disposition de Pain les sommes dont il aurait certainement besoin pour la réussite de l'entreprise. Nous réunîmes entre nous environ trois cent mille francs que nous nous engageâmes à lui faire parvenir au premier signe.

» L'évêque Sogaro, chef des missions catholiques au Soudan, qui avait adopté avec enthousiasme l'idée de notre compatriote, s'entremit de tout son pouvoir pour lui faciliter le passage des lignes anglaises. On trouva enfin plusieurs Bédouins d'une tribu, passée toute entière à l'insurrection soudanienne, qui emmenèrent avec eux le journaliste français jusqu'à El-Obéid, alors quartier général du Mahdi.

» Pain et son escorte apprirent en y arrivant que toute l'armée de Mohammed-Ahmed avançait sur Khartoum sous son commandement; et, toujours accompagné de ses Bédouins, il se hâta de la rejoindre. Il entra avec elle dans Khartoum, où il séjourna pendant toute la durée des opérations qui aboutirent à la retraite, et bientôt au retrait des troupes du général Wolseley.

» C'est à partir de ce moment, ajouta l'auteur de ce récit, que les machinations anglaises ont commencé à se nouer. Pain, chargé de lettres et d'instructions du Mahdi, quitta la ville pour redescendre vers le nord et rentrer en Egypte. Je reçus un jour la visite d'un des Bédouins qui l'avaient conduit à El-Obéid d'abord, puis à Khartoum, et qui m'annonça son retour. Il l'avait vu repartant plein de santé et de confiance.

» Mais, en même temps que son retour, le même Bédouin m'apprenait que la tête de notre ami avait été mise à prix par l'ordre du général Wolseley. La somme promise par celui-ci était non pas de cinquante, comme on l'a cru, mais de cent livres sterling — c'est-à-dire de deux mille cinq cents francs. Il avait vu et le l'offre affichée dans tous les postes, à Debbeh, à Merawi, à Dongola, où il avait passé.

» On attendait si bien l'arrivée de votre ami au Caire, qu'un haut fonctionnaire français me prit un jour à part pour me dire :

« Pourquoi me cachez-vous la vérité ? Je sais que Pain est ici. »

» Tout à coup, plus de nouvelles de lui. Sa marche semblait être interrompue, lorsque je rencontrai un jour Monseigneur Sogaro, qui me dit tristement :

» Il vient d'arriver un grand malheur. Pain est mort ! »

» — Mort ! et de quoi est-il mort ? m'écriai-je.

» — J'ai envoyé un père de la mission à Dongola, me répondit Monseigneur Sogaro, et le bruit y court que c'est le Mahdi qui l'a fait tuer, dans une de ces hallucinations auxquelles il est sujet.

» Cette réponse fut pour moi une révélation. Comment le mahdi pouvait-il avoir fait tuer à Khartoum, Pain, qui était alors à Debbeh, à plus de trente journées de marche du camp soudanien ? Evidemment, cette fausse et absurde nouvelle venait des Anglais eux-mêmes. Mais ces derniers savaient certainement que le journaliste français nous revenait, puisqu'à la suite du cri d'horreur provoqué par la proposition d'assassinat rédigée par sir Wolseley, sir Evelyn Baring, l'agent britannique, avait envoyé douze dépêches ainsi conçues :

« Laissez passer librement M. Olivier Pain. »

» Or, au moment où ce contre-ordre était envoyé aux avant postes, l'assassinat de Pain était déjà un fait accompli, puisque j'en ai su la nouvelle par Mgr Sogaro avant la publication de la dépêche de sir Baring.

» C'est quand le gouvernement anglais s'est aperçu de l'impossibilité de faire accepter la fable de la mise à mort d'Olivier Pain sur l'ordre du Mahdi, que l'assassin Wolseley a imaginé les fièvres auxquelles aurait succombé notre ami. Le mensonge est tellement grossier qu'il se réfute tout seul.

» Olivier Pain, conclut notre interlocuteur, est donc mort assassiné, et assassiné par des émissaires anglais à qui les cent livres sterling de récompense ont été certainement remises. Au reste, Monseigneur Sogaro, qui est actuellement en Italie, à Vérone, et qui va revenir en France, vous confirmera tout ce que je vous affirme aujourd'hui.

» Nul doute que Pain qui avait par son intrépidité et son désintéressement fait une grande impression sur l'esprit du Mahdi, n'eût obtenu de lui la mise en liberté des prisonniers. Il revenait sans doute en Europe pour négocier leur rançon, et à ce titre le crime des Anglais est encore plus horrible qu'on ne pouvait d'abord le supposer.

» Telle est fidèlement, ajoute l'*Intransigeant*, la narration qui m'a été faite hier soir. D'autres témoins déposeront encore; et les assassins de notre ami, qui ont fait une veuve et quatre orphelins, se tromperaient lourdement s'ils s'imaginaient qu'ils en seront quittes pour enfouir dans le désert ce cadavre que nous saurons bien faire parler à son tour. »

M. Jules Ferry étant ministre, avait fait établir un fil télégraphique jusqu'à sa maison de campagne de Saint-Dié.

L'administration des télégraphes a pensé que ce fil était devenu inutile, et elle l'a fait couper, il y a trois jours au nez de M. Ferry.

Cette dernière marque de déchéance a été très sensible, dit-on, à l'ancien ministre.

Les journaux de Rome ont annoncé, à mots couverts, un scandale dont on s'est beaucoup occupé dans le monde diplomatique.

On peut aujourd'hui en parler sans périphrase, puisque l'auteur de ce scandale a été publiquement exécuté.

M. E. de Callado, ministre du Brésil à Rome, vient d'être rappelé par son gouvernement, après avoir été chassé du cercle de la Chasse, le Jockey-Club de Rome pour cause d'indélicatesse au jeu.

M. de Callado a été signalé, depuis quelques temps, au comité du cercle comme pratiquant la poucette avec une dextérité remarquable, voici comment il procédait :

Comme au cercle de la Chasse on joue avec des bons imprimés sur carten. Le diplomate brésilien avait soin d'empiler adroitement une série de ces bons devant lui, et, selon qu'il avait gagné ou perdu le coup, il laissait tout son enjeu ou en enlevait une partie. Surveillé de près, il fut pris en flagrant délit. Le président du cercle, le prince Colonna Avella, le mit en demeure de donner sa démission.

M. de Callado a quitté Rome, et la direction de la légation a été confiée au premier secrétaire.

Un souvenir — gai, une fois en passant — de la campagne du Congo.

C'était à Vivi, il y a un an ou deux. Un beau jour, on apporte à la station un de ces tonneaux bleus dans lesquels arrive en Europe le pétrole de Pensylvanie. On l'ouvre, et on le trouve plein d'une matière blanchâtre, grasse, molle, visqueuse, avec des stries jaunâtres et puant au-delà de toute expression : cela exhalait une odeur forte qui, mêlée à la senteur du pétrole inhérente au tonneau, formait une combinaison épouvantable. Des asticots nombreux s'agitaient gaiement dans la masse.

Le personnel de la station rassemble ses lumières pour savoir ce que cela peut être. On finit, après bien des hypothèses, par conclure que c'est sans doute de la graisse pour la machine d'un des steamers, qui a été envoyée à Vivi par erreur et qui s'est gâtée en route. Puis, on roule le tonneau sur un monticule voisin, d'où on l'abandonne à une pente descendant vers le Congo. Quelques secondes plus tard, il faisait lourdement le plongeon dans le fleuve.

Là-dessus, arrive une lettre donnant la clé du mystère. Ce n'était pas de la graisse pour le steamer. C'étaient des fromages de Herve que les bureaux de l'Association envoyaient gracieusement à leurs agents de Vivi, pour leur procurer un petit régal qui leur rappelât le pays. Les poissons s'en sont donné une bosse !

CHOSES ET AUTRES

Quelques amateurs causent, dans une ménagerie, avec la femme du dompteur :

— Est-il vrai, madame, qu'un lion ne coûte que mille écus ?

— Il y a lions et lions.

— Les vôtres... Brutus, par exemple ?

— Celui-là, je ne le donnerais pas même pour dix mille francs... (*Avec orgueil :*) C'est lui qui a dévoré mon premier mari !

VARIÉTÉS

LE SOCIALISME D'ÉTAT EN 1793.—La Révolution; le gouvernement révolutionnaire, t. III, par M. Taine.

II

(Suite. — Voir les numéros des 19, 22 et 29 juin.)

Le paysan, celui qui, du moins, ne se trouvait pas sur le passage des armées ou dans les provinces soulevées, avait jusqu'alors échappé à la misère générale. Son sort va devenir plus horrible que celui de l'ouvrier des villes.

Tant que les municipalités se bornèrent à acheter des denrées agricoles, le producteur, ou vendit cher, ou cacha ses récoltes quand le papier-monnaie ne lui inspira plus confiance.

« Il laisse sa récolte en gerbes la plus longtemps qu'il peut, et se plaint de ne pas trouver de batteurs en grange. Au besoin, il enfouit ses grains ou il en nourrit son bétail. Souvent il les troque contre du bois, contre un quartier de porc, contre une journée de travail. La nuit, il a fait six lieues pour les voiturer dans le district voisin où le maximum local est fixé plus haut... surtout il dissimule son abondance, et, comme autrefois, il fait le misérable. Il s'entend avec les autorités du village, avec le maire ou l'agent national, aussi intéressé que lui à éluder la loi ; il graisse la patte à qui de droit (1). »

Vains expédients, la faim et la convoitise seront plus ingénieuses que lui, en dépit de ses finesses campagnardes.

De la ville la plus voisine part une troupe de bandits, commandée par un officier municipal, qui fait main basse sur le village. On fouille les greniers, les granges, les étables, et l'on trouve promptement et sans peine ces denrées si difficiles à cacher. D'ailleurs, quelque tra[illegible] quelque peureux se trouve toujo[illegible] nommé, pour dénoncer l'insoumis. Non seulement, on enlève les grains et les denrées sur les charrettes réquisitionnées ou amenées à cet effet, mais, pour l'exemple, on entraîne, les mains liées derrière le dos, avec accompagnement de force bourrades et coups de plat de sabre, les récalcitrants assez hardis pour réclamer ou se plaindre : leur compte sera bientôt fait.

Lorsqu'on en a guillotiné un certain nombre, on s'imagine que le reste terrifié se soumettra aux terribles ordonnances qui défendent de cacher les grains, ou de ne pas les apporter régulièrement au marché. Sans doute, l'effet voulu est en partie produit. Le paysan ne cache plus sa récolte, mais il renonce à cultiver sa terre au-delà des quelques arpents nécessaires à sa nourriture.

Qu'à cela ne tienne, on le forcera bien à ensemencer, herser, biner, moissonner et engranger de force.

Alors les maîtres de la nation imaginent un plan de travail forcé. Le modèle de cette organisation est connu. Il fonctionnait, hier encore, aux colonies; c'est l'esclavage. Une troupe d'ouvriers, sous un contre-maître, defriche, bêche, ensemence, herse, moissonne et ne reçoit, pour prix de son labeur, que ce qui lui est nécessaire pour vivre et pour faire vivre le jeune bétail humain destiné à le remplacer.

Nos maîtres d'alors n'ont oublié qu'une chose : c'est que le système du travail servile ne s'improvise pas. Tout défectueux et peu lucratif au fond qu'il soit, il demande un état réglé et pacifique, une classe de gardes-chiourmes dressés à cet usage, des maîtres éclairés par leur intérêt et veillant de près à ce que le contre-maître ne fasse périr le troupeau en l'accablant, ou, par contre, qu'il n'en tire pas tout le profit possible en l'épargnant sans motif. Il faut, en outre, une police supérieurement organisée, des chiens de sang, et la complicité des intérêts privés, pour punir ou éviter la fuite de l'esclave.

Un Etat est, par sa nature même, impropre à cette besogne. S'il l'entreprend, il l'exécute médiocrement et à grands frais. Mais encore, pour qu'il obtienne un résultat quelconque, faut-il qu'il débute modestement, qu'il n'accroisse sa compression que peu à peu et progressivement, afin de dresser et de compléter le personnel indispensable. Ce personnel doit être énorme, quand il est au service du pouvoir central. Il faut, à l'infini, les surveillants des surveillants; les cadres d'une armée en donnent une idée assez exacte.

(*A suivre*) Comte DE LUDRE.

(1) Taine, p. 491.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

M. Grévy à Mont-sous-Vaudrey

Paris, 29 juin. — M. le président de la République quittera Paris pour se rendre à Mont-sous-Vaudrey vers le milieu de juillet : il en ravindra comme il le fait chaque année, dans les premiers jours d'octobre.

Une statue à sainte Geneviève

Paris, 29 juin. — Sous la présidence de M. Chesnelong, un comité s'est formé dans le but d'élever une statue à sainte Geneviève, en réparation de la désaffectation du Panthéon.

Ce comité a ouvert hier une souscription populaire à dix centimes.

M. Pascal Duprat

Paris, 29 juin. — Le *Gaulois* annonce que M. Pascal Duprat, qui est remplacé dès maintenant comme ministre plénipotentiaire au Chili, revient en France pour présenter, dit-on, sa candidature aux prochaines élections dans le département des Landes.

Le prix biennal

Paris, 29 juin.— Plusieurs journaux ont annoncé que le prix biennal de 20,000 francs avait été décerné à M. Savorgnan de Brazza. Cette nouvelle est inexacte, dit le *Voltaire*.

Ce prix est le seul que décerne l'*Institut tout entier*, sur le rapport de celle des sections à laquelle il échoit tous les deux ans; il présente ainsi une importance bien plus grande que les récompenses distribuées chaque année, dans leurs séances spéciales, par les diverses académies.

Le prix sera décerné dans la séance solennelle des cinq académies du mois de juillet.

Le commandement de l'escadre de l'Extrême-Orient

Paris, 29 juin. — Le contre-amiral Lespès est actuellement commandant en chef de l'escadre de Chine; d'après le *Gaulois*, le gouvernement a pensé que la responsabilité serait peut-être un peu lourde pour cet officier général qui a certainement montré de grandes qualités, mais n'a pas été heureux dans ses opérations.

Son prestige pourrait en être affaibli, et le ministère a jugé à propos « d'autoriser » le contre-amiral Lespès à rentrer en France.

Le contre-amiral Riennier, qui vient de prendre le commandement de sa division navale, prendra le commandement en chef.

Violent orage à Paris

Paris, 29 juin. — Un orage d'une violence extrême s'est déchaîné hier soir sur Paris vers huit heures. Les éclairs se succédaient presque sans interruption accompagnés de furieux coups de tonnerre. L'eau tombait à torrents et pendant une heure, la tempête se prolongea sans un moment d'accalmie.

A la suite de l'orage, la Bièvre a subitement grossi, crevant l'égout du quai Montebello qui s'est éboulé sur une longueur de 80 mètres faisant sombrer deux bateaux de charbons amarrés au quai. Six personnes qui se trouvaient à bord de ces bateaux sont tombées dans le fleuve, mais ont été heureusement sauvé « par les passants, les agents et les pompiers, accourus au premier signal. La culée du pont de l'archevêché a été ébranlée et lézardée sur une largeur de quatre centimètres environ. Grâce à la promptitude des secours, tout dangé a pu être écarté de ce côté ainsi que sur les bords de la Bièvre.

Victor Hugo.

Rome, 29 juin. — La presse italienne a donné, hier soir, une fête dans la grande salle du théâtre, en commémoration de la mort de Victor Hugo.

Le député Pianciani, vice-président de la Chambre et membre de l'Association, a parlé de la vie politique et des œuvres de Victor Hugo. Son discours a été très applaudi.

Grande manifestation anglaise

Londres, 29 juin.—Une manifestation imposante a eu lieu hier à Hyde Parck ; dix mille personnes environ y ont pris part, et cette foule a été harangueé par des orateurs installés sur dix-neuf tribunes.

Le but du meeting était d'appuyer le bill présenté par M. Jessie Collings et tendant à rendre la franchise électorale aux électeurs exclus par la nouvelle loi, c'est-à-dire aux individus qui ont eu recours, pendant l'année, au médecin des pauvres. La loi électorale anglaise est basée sur ce principe que ceux-là seule, qui contribuent aux charges de l'Etat dans une mesure quelconque, sont aptes à voter, et exclut par conséquent tous les pauvres des listes électorales.

DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Le choléra

Madrid, 29 juin. — Il y a eu hier dans toute [illegible] cas et 566 décès cholériques.

Le ministère anglais

Londres, 29 juin. — Lord Bury est nommé sous-secrétaire du ministère de la guerre.

Nouvelles d'Egypte

Londres, 29 juin. — Le *Morning-Post* a reçu du Caire une dépêche disant que le bruit court que le gouvernement a l'intention de réoccuper la province de Dongola. Les troupes remontant vers Wadyhalfa ont reçu l'ordre de s'arrêter.

Le *Standard* fait pressentir que la réoccupation de Dongolo est imminente.

VICTOR HUGO Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in-8. — Prix : 3.45 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 23, rue de Fleurus, Paris.

10 ja à 9 jt —12345

Taxe des lettres recommandées, des valeurs déclarées et des objets précieux (valeurs cotées).

La taxe des *lettres recommandées* se compose de la taxe d'une lettre ordinaire, plus un droit fixe de 25 cent.

La taxe des *valeurs déclarées* est la même que celle des lettres recommandées, plus un droit proportionnel de 10 centimes par 100 francs déclarés.

La taxe des *objets précieux, bijoux, etc.*, se compose d'un droit fixe de 25 centimes et d'un droit sur la valeur déclarée. Ce droit est de 1 0/0 sur les 100 premiers francs, et de 50 centimes sur les autres 100 francs.

Le minimum de la déclaration est de 50 francs pour les valeurs cotées, et le maximum de 50,000 francs comme pour les valeurs déclarées.

ÉTRANGER. — Pour tous les pays du globe :

LETTRES ORDINAIRES : 25 cent. par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

CARTES POSTALES : 10 cent.

PAPIERS D'AFFAIRES : 25 cent. jusqu'à 250 grammes ; au-dessus de 250 grammes 5 cent. par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

ÉCHANTILLONS DE MARCHANDISES : 10 cent. jusqu'à 100 grammes ; au-dessus de 100 grammes 5 cent. par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

JOURNAUX ET AUTRES IMPRIMÉS. — 5 cent. par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

COMMERCE

Laines

LONDRES, 27 juin.

Enchères de laines, 4e semaine, 3e série.

La situation est restée favorable aux achats pendant la quatrième semaine d'enchères de laines coloniales sur ce marché, malgré la résistance soutenue d'un grand nombre d'importateurs qui ont l'espoir d'obtenir des prix plus élevés dans un avenir prochain.

Il n'y a pas actuellement autant d'acheteurs ni autant d'entrain qu'au début. En général, la fabrique n'est pas encouragée par l'écoulement difficile des produits manufacturés, même en faisant des sacrifices ; et, naturellement, elle cherche une amélioration en restreignant la production.

Dans les lourds catalogues qui se succèdent, on trouve en abondance des laines de la Tasmanie dont quelques spécimens sont parfaitement réussis, tandis que beaucoup de bergerie ont des toisons à mèches tendre et courtes. La même remarque s'applique aux Nouvelle Zélande dont le suint des toisons est plus lourd parce les moutons ont été nourris avec des féculents pour remplacer les pâturages naturels faisant défaut en certains endroits. Sous les mêmes influences climatériques défavorables, les Swan-River ne se sont pas améliorées.

Aux cours des dernières enchères, il y a une demande assez soutenue pour les agneaux d'Australie dont, jusqu'ici l'offre est restée proportionnée à la demande.

Il est question de supprimer une semaine de ventes et de rapprocher la clôture au 11 juillet prochain. On décidera lundi prochain.

Jusqu'ici 196,365 balles sont vendues et 32,071 retirées On offrira 58,017 balles pendant la cinquième semaine d'enchères.

PAUL PIERRARD.

Les transactions de la huitaine pour cet article se chiffrent par 739 balles de la Plata aux antérieurement établis.

Il a été importé par Tasso 232 balles de Buenos-Ayres; 237 balles de Rosario : par Gelere 1,096 balles de Montevideo ; 609 balles de Buenos-Ayres ; par Lassel 16 b. de Rosario ; 44 balles de San-Nicolas ; 801 balles de Buenos-Ayres ; 262 balles de Montevideo ; par Horrox 468 balles de Buenos-Ayres, 375 balles de Montevideo ; par Ziphyres 963 balles de Buenos-Ayres ; 155 balles de Chili via Hambourg ; 50 balles d'Odessa ; 2,029 balles de l'Angleterre.

En peaux de moutons en laines de la Plata nous n'avons pas eu connaissance d'affaires depuis huit jours et les prix restent maintenus nominalement sans variations.

Il a été importé par Lassel 60 balles de Rosario et 38 b. de San-Nicolas

PORT-ELIZABETH, 30 mai.

Depuis notre dernier avis du 23 écoulé nous avons reçu journellement de grands renforts. Les détenteurs voulant éviter l'accumulation de trop fortes quantités sur place, se sont montrés très disposés à opérer, de sorte qu'un bon courant d'affaires a pu parvenir à conclusion. Les Uitenhage snow white ont été rondement importées depuis les dernières pluies et ont eu la vente d'au-delà de 1,000 balles ; on a payé pour marchandise extra choix 1s 5 1/2d., extra superior 1s. 4d. à 1s. 4 1/2d., fair bulk 1s. 2 1/2d. à 1s. 3d. La majeure partie se composait de qualités moyennes et défectueuses qui ont obtenu 12 à 14d. Les country snow white ont été comparativement moins recherchées. Quelques-uns des bons lots, tels que la marque Standard, laine claire et sèche, sont encore tenus à des prix trop élevés. Quelques parties laines ordinaires Freestate ont, paraît-il, été traitées à des prix non cités. Les country scoured quelques lots supérieurs claire Bloemfont